



Organisme certificateur
AFNOR CERTIFICATION
11, avenue Francis de Pressensé
93571 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex
tél : (33) 1.41.62.76.60 - Fax : (33) 1.49.17.91.91
Site Internet : <http://www.marque-nf.com>

Marque NF – Centralisateurs de Mise en Sécurité Incendie



Organisme mandaté
Comité National Malveillance Incendie Sécurité SAS
C.N.M.I.S. S.A.S - 8, place Boulnois - 75017 PARIS
tél : (33) 1.53.89.00.40 - Fax : (33) 1.45.63.40.63
Site Internet : <http://www.cnmis.org>

CERTIFICAT D'ASSOCIATION DE MATERIEL CERTIFIE

CENTRALISATEUR DE MISE EN SECURITE INCENDIE

CETTE ASSOCIATION N'EST VALABLE QUE DANS LE CADRE DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATION

Un centralisateur de mise en sécurité incendie (CMSI) est un ensemble de matériels conçus pour émettre des ordres électriques de commande à des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) tels que clapets, volets, exutoires, portes, etc. , à partir des informations reçues d'un système de détection d'incendie (SDI) ou d'ordres de commande manuelle.

Un CMSI est de type A ou de type B selon qu'il peut-être intégré dans un système de sécurité incendie (SSI) de catégorie A ou B, suivant la norme NFS 61-931.

Le CMSI fait partie du système de mise en sécurité incendie (SMSI) qui assure tout ou partie des fonctions d'évacuation, compartimentage, désenfumage ou arrêt de certaines installations techniques.

Les matériels, objet du présent certificat, sont reconnus conformes aux normes :

NF S 61-934 de Mars 1991, NF S 61-935 de Décembre 1990 et & NF S 61-936 d'Avril 1999,

pour le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie

NF S 61-950 de Novembre 1985, NF S 61-962 de Septembre 1989

et EN 54-2 & EN 54-4

Normes en vigueur ou dernier projet en enquête publique pour les matériels certifiés de détection incendie associés

Le rapport d'associativité N° DA 94 00 18 F du 9 décembre 2004 ci-joint, énumère les éléments certifiés associables au CMSI Type A ou B.

- | | |
|-------------------------|------------------|
| • Nom du constructeur | : CHUBB SECURITE |
| • Référence Commerciale | : AS 100 |
| • N° droit d'usage | : CMSI 015 A1 |

Le rapport mentionne également les éléments ayant fait l'objet d'une vérification d'association dont l'emploi ne perturbe pas les conditions fonctionnelles imposées par les normes.

Paris, le 29 décembre 2004
Par mandat d'AFNOR CERTIFICATION
Le C.N.M.I.S S.A.S
Le Responsable Certification,
José CAMPO



LIA SECURITE CERTIFIEE

Cette décision annule et remplace toute attestation antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION ou le CNMIS S.A.S qui peuvent prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel.



ACCREDITATION N° 5-0015

**CNPP
ENTREPRISE**

Filiale du
Centre National
de Prévention et
de Protection

SARL au capital
de 2 286 735 Euros

LABORATOIRES
D'ESSAIS



CNPP - VERNON
BP 2265
F - 27950 ST-MARCEL

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F

DEMANDE PAR

: CNMIS
8 Place Boulnois
75017 - PARIS

OBJET

: CENTRALISATEUR DE MISE EN
SECURITE INCENDIE (C.M.S.I.)

TYPE

: A

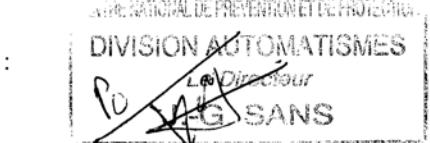
REFERENCE COMMERCIALE

: AS 100

CONSTRUCTEUR

: CHUBB SECURITE

Cachet et signature
du Directeur



Réserve au CNMIS

N° DE CERTIFICATION

CMSI 015 A1

Visa du responsable d'essai
Date du présent rapport d'essai
Le présent rapport d'essai comporte

: CJ
: - 9 DEC. 2004
: 7 pages, 1 annexe & 1 diagramme détaché

CM

Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF gérée par le CNMIS

Trame n°33.5 Version 3

Ce rapport qui ne saurait constituer ni une homologation, ni un agrément, ni une qualification de quelque nature que ce soit, concerne exclusivement les produits, matériels ou installations qui ont été présentés à l'examen du laboratoire. Il ne peut être reproduit ou publié que dans sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent rapport pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général, les travaux envisagés pouvant être publiés par ses soins.



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F

I - GENERALITES

- I - 1** Ce rapport énumère les possibilités d'association des matériels certifiés et non certifiables, à un Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie. Il identifie les matériels pouvant être associés en indiquant leur dénomination, le nom du constructeur, leur référence et pour les matériels certifiés, les numéros de certification.
- I - 2** Les matériels non certifiables sont mentionnés au paragraphe VII dans la mesure où leur fonctionnement n'entache pas la conformité du système de mise en sécurité incendie.

II - EVOLUTION DU RAPPORT

Ce rapport est évolutif. Il est identifié par un numéro invariable composé de six chiffres et éventuellement indicé d'une lettre.

Chaque adjonction ou modification des matériels susceptible de modifier l'association fait l'objet d'un changement de l'indice. Objet du rapport d'essai : 94 00 60 J

Indice .:F : Adjonction de l'UTI .COM ECS

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F****III - CONSTITUTION DU CENTRALISATEUR DE MISE EN SECURITE INCENDIE**

Le Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie est constitué :

- ↳ d'un matériel central : AS 100
- ↳ d'un matériel central optionnel : Néant
- ↳ de matériel déporté classe AC1 : IC 102 / IC 104 / IC 108 / IC 104 P / IC 108 P
- ↳ de matériel déporté classe AC2 : Néant
- ↳ de dispositif de demande d'ouverture : Néant
- ↳ de matériel déporté incorporé au D.A.S. : Néant

- ↳ nombre de fonctions de mise en sécurité : 127
- ↳ nombre de zone d'évacuation U.G.A. : 1
- ↳ nombre de zone d'évacuation U.G.A.-I.G.H. : Néant

IV - TYPE DE FONCTIONS ASSUREES

Compartimentage	Oui
Désenfumage	Oui
Diffusion du signal d'évacuation	Oui
Unité de Gestion Centralisée des Issues de Secours	Non

- ↳ nombre (max.) de voie de transmission : 4
- ↳ nombre (max.) de matériel déporté par voie de transmission : 25
- ↳ nombre (max.) de ligne de télécommande : 255
- ↳ nombre (max.) de dispositif de demande d'ouverture : Néant

V - GESTION DE D.A.S.

A rupture sans contrôle de position	Oui
A rupture avec contrôle de position	Oui
A émission sans contrôle de position	Oui
A émission avec contrôle de position	Oui

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F****VI - POSSIBILITES D'ASSOCIATION DE MATERIELS CERTIFIES**

- ↳ C.M.S.I. : AS 100
- ↳ de fabrication : CHUBB SECURITE
- ↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification
- ↳ peuvent être associés les éléments suivants :

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	OBSERVATION	CONFORME A LA NORME
Tableau de Signalisation	CHUBB SECURITE	AD 1000 AD 1000-2	3	NFS 61950 + NFS61962
		ACTIVA 128		
		ACTIVA 1000 ACTIVA 256		
		UTI.COM ECS		NF-EN 54-2 / 54-4
DAS	Tout constructeur	/	1	NFS 61937

**RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F****VII - POSSIBILITES D'ASSOCIATION DE MATERIELS NON CERTIFIABLES**

↳ C.M.S.I. : AS 100
↳ de fabrication : CHUBB SECURITE

↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification.

↳ peuvent être associés les éléments suivants :

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	OBSERVATION
DAS	Tout constructeur	/	1
Diffuseur sonore	SAGELORRD	S23 S23 étanche F24 F24 étanche	2
	CHUBB SECURITE	400 A CHORUS S3 NFS CHORUS S3 ME 316 D 316 E	2



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F

VIII - FONCTIONS SUPPLEMENTAIRES, OPTIONNELLES AVEC EXIGENCES, AIDE A L'EXPLOITATION (A.E.) ET UNITE D'AIDE A L'EXPLOITATION (U.A.E.)

- ↳ C.M.S.I. : AS 100
- ↳ de fabrication : CHUBB SECURITE
- ↳ conforme aux normes spécifiées dans le certificat de qualification.
- ↳ peuvent être utilisés les éléments suivants :

Fonction supplémentaire

Niveau 3

- ↳ Envoi d'informations vers l'extérieur (GTC)

Fonction optionnelle avec exigences

Niveau 2

- ↳ Inhibition de l'automatisme SDI

Niveau 3

- ↳ Blocage de l'automatisme SDI

Aide à l'exploitation (A.E.)

Niveau 1

- ↳ Voyant « satellite »
- ↳ Voyant « prise en compte »
- ↳ Afficheur LCD + clavier (UG 100)

Unité d'aide à l'exploitation (U.A.E.)

L'UAE « ACTINET » est constitué d'un micro-ordinateur PC exécutant le programme FCMS



RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F

IX - OBSERVATIONS

Numéro 1

Tous DAS conforme à la norme NFS 61937 et adaptés au mode de télécommande se raccordent au CMSI

Numéro 2

Ils se raccordent sur les sorties diffuseurs sonores de l'UGA au nombre maximum de :

- 3 diffuseurs sonores : 316 D
- 14 diffuseurs sonores : 316 E
- 5 diffuseurs sonores : S23, F24, S23 étanche , F24 étanche
- 28 diffuseurs sonores : 400 A
- 70 diffuseurs sonores : CHORUS S3 NFS
- 3 diffuseurs sonores : CHORUS S3 ME

Numéro 3

La liaison SDI-CMSI se fait par l'intermédiaire d'une ligne de transmission au standard RS 485
On peut raccorder au CMSI un maximum de :

- 1 TS AD 1000
- 1 TS AD 1000-2
- 1 TS ACTIVA 128
- 1 TS ACTIVA 1000
- 1 TS ACTIVA 256
- 4 ECS UTI.COM ECS



Annexe 0

RAPPORT D'ASSOCIATIVITE N° DA 94 00 18 F

LISTE DES NUMEROS DE CERTIFICATION

RESERVE AU CNMIS

Possibilités d'association de matériels certifiés au centralisateur de mise en sécurité incendie :

AS 100 (type A)

DENOMINATION	CONSTRUCTEUR	REFERENCE	NUMERO DE DROIT D'USAGE
Tableau de Signalisation	CHUBB SECURITE	AD 1000	TS 069 A0
Tableau de Signalisation	CHUBB SECURITE	AD 1000-2	TS 069 B0
Tableau de Signalisation	CHUBB SECURITE	Activa 128	TS 108 A4
Tableau de Signalisation	CHUBB SECURITE	Activa 1000	TS 110 A4
Tableau de Signalisation	CHUBB SECURITE	Activa 256	TS 110 B4
Equipement de Contrôle et de Signalisation	CHUBB SECURITE	UTI.Com.Ecs	ECS 029 C2

